



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33702

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la filière sciences économiques et sociales (SES). De nombreuses inquiétudes s'expriment sur l'avenir du maintien de cet enseignement dans le second degré. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière et la place qui sera accordée à cette discipline dans le cadre de la réforme du lycée.

Texte de la réponse

Le contenu d'enseignement de la filière sciences économiques et sociales a été, effectivement, l'objet d'un travail d'analyse entrepris par une commission mandatée par Xavier Darcos, et présidée par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France. Cette commission était invitée à faire toutes les propositions utiles pour améliorer la qualité des programmes. La prise en compte des préconisations de cette commission dont le travail s'est achevé en juillet 2008, devra s'inscrire dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique qui fait l'objet actuellement de consultations approfondies avec l'ensemble des partenaires concernés. Dès que le ministre de l'éducation nationale aura pris les décisions pour le nouveau lycée, des groupes d'experts seront nommés pour concevoir les nouveaux programmes dans toutes les disciplines, dont les sciences économiques et sociales.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33702

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2008, page 9161

Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 9976